

Les salaires des professeures et professeurs : où se situe l'Université Laval ?

En 2002-2003, les salaires des professeures et professeurs de l'Université Laval au dernier rang du G10

L'Université de Montréal (UdeM), conjointement avec le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SPGUM), commandait en 2004 à la firme *Léopold Larouche Conseil* une étude comparative des salaires des professeures et professeurs de carrière dans les dix grandes universités de recherche au Canada (G10). Les résultats de cette étude montraient que l'Université Laval se classait au dernier rang du G10 quant aux salaires accordés à ses professeures et professeurs.

Salaires moyens des professeures et professeurs du G10 en 2002-2003	
U. de Toronto	102 472 \$
U.B.C.	95 853 \$
Waterloo	92 534 \$
Queen's	89 330 \$
U. de l'Alberta	88 445 \$
McGill	87 683 \$
McMaster	86 579 \$
U. de Montréal	86 109 \$
Western	85 427 \$
Laval	83 731 \$

Données tirées du rapport intitulé : *Analyse comparative : salaires des Universités du G10*, Université de Montréal, septembre 2005.

Les universités québécoises en 2007

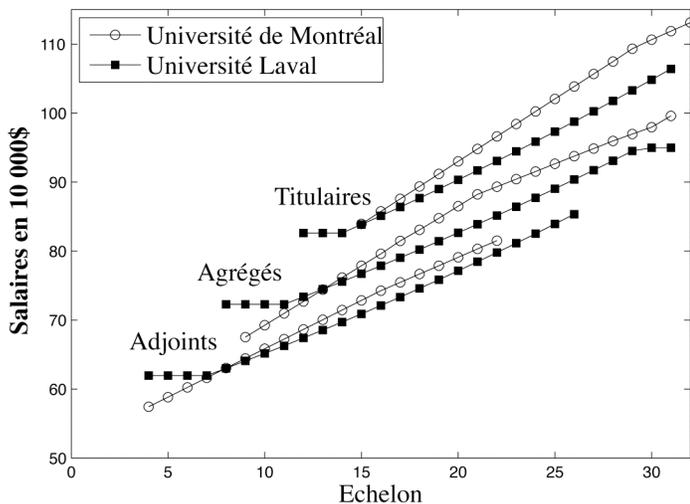
Depuis cette étude, nos collègues de l'UdeM ont bénéficié d'un redressement salarial qui visait l'atteinte de la moyenne du G10. L'entente intervenue entre le SGPUM et l'Université de Montréal prévoit que les salaires de nos collègues de Montréal auront atteint la moyenne du G10 en 2008. À titre de comparaison, le tableau suivant présente les salaires actuellement versés aux professeures et professeurs de certaines universités québécoises pour l'échelon 15 (ou l'équivalent) de l'échelle des professeures et professeurs agrégés et pour le dernier échelon de l'échelle des professeures et professeurs titulaires.

Salaires actuels pour les agrégés à l'échelon 15 et pour les titulaires au dernier échelon		
	Agrégé (15)	Titulaire
U. de Montréal	80 316 \$	114 142 \$
Sherbrooke ¹	72 663 \$	114 142 \$
Laval ²	77 871 \$	106 405 \$
UQAM ²	77 130 \$ ³	103 437 \$

¹ Au 1^{er} décembre 2006 ² Au 1^{er} juin 2006. ³ Catégorie III, Échelon 10.

Notons qu'une lettre d'entente assure aux professeures et professeurs titulaires de l'Université de Sherbrooke la parité avec les collègues de l'UdeM. D'autre part, le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM (SPUQ) s'appête à négocier le renouvellement de son contrat collectif et comme l'indique son récent bulletin *SPUQ-NÉGO*, l'un des enjeux de cette négociation est d'« effectuer le rattrapage salarial qui s'impose par rapport aux autres universités montréalaises ». Par ailleurs, la convention collective de nos collègues de l'UdeM prévoit d'autres redressements des échelles de sorte, qu'au 31 mai 2008, le dernier échelon de l'échelle des titulaires de l'UdeM sera de 120 530 \$.

Les salaires actuels des professeurs et professeurs de l'Université de Montréal et de l'Université Laval



Des différences importantes

La figure ci-haut présente les salaires actuellement versés aux professeurs et professeurs adjoints, agrégés et titulaires de l'UdeM et de l'Université Laval. Cette figure montre que les salaires de nos collègues de l'UdeM, qui tendent vers les salaires moyens du G10, sont nettement supérieurs. Ainsi, à l'échelon 15 de l'échelle des adjoints, la différence est de 2 817 \$, à l'échelon 20 de l'échelle des agrégés, la différence est de 5 123 \$ alors que la différence de salaire au dernier échelon de l'échelle des titulaires est de 7 737 \$.

Les gains en carrière

Nous pouvons estimer le gain en carrière en calculant la somme des gains pour une carrière de 30 ans avec une progression normale dans les échelles et une embauche ayant lieu huit ans après l'obtention du baccalauréat. Ainsi, en supposant que les échelles actuelles

s'appliquent tout au long de la carrière, la différence de salaire entre un collègue de l'UdeM et une professeure ou un professeur de l'Université Laval pour toute la carrière dépasse 150 000 \$. Si l'on tient compte d'un taux d'inflation de 2 % par année, la différence de gain en carrière représente plus de 225 000 \$.

Un rattrapage justifié

Dans son discours à la communauté universitaire de septembre 2005, le recteur nous rappelait que l'excellence de la recherche à l'Université Laval « ... nous permet de nous classer tantôt au 5^e, tantôt au 6^e rang des dix plus grandes universités canadiennes de recherche », élément qu'il n'a pas manqué de souligner lors de sa présentation dans le cadre des travaux parlementaires de la Commission permanente de l'éducation tenus en mars 2006 (<http://www.assnat.qc.ca/fra/37Legislature2/DEBATS/journal/ce/061122.htm>).

L'Université Laval se situe donc encore dans la moyenne du G10 quant à sa performance en recherche. Si les efforts soutenus des professeurs et professeurs permettent à l'Université Laval de conserver sa place parmi les dix grandes universités de recherche au Canada, il semble raisonnable que les salaires de celles et ceux qui sont les principaux responsables de cette performance soient ajustés en conséquence. C'est une question d'équité, mais aussi de reconnaissance pour les professeurs et professeurs de l'Université Laval. Enfin, notre Employeur ne peut ignorer la capacité d'attrait et la compétitivité salariale qu'ont acquis notamment les Universités de Montréal et de Sherbrooke.

Le Comité exécutif remercie Claude Bazin du Comité des relations externes pour sa précieuse contribution dans la préparation de ce SPULTIN.

Un prochain SPULTIN traitera de la perte de notre pouvoir d'achat depuis 1990

Le SPULTIN est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

John G. Kingma, président
 Louise Beaulac-Baillargeon, vice-présidente
 Marcel R. Boulay, trésorier
 Yvan Comeau, secrétaire
 Yves Lacouture, vice-président
 Christian Vadeboncoeur, vice-président

Le SPUL
 Plus de 30 ans de collégialité, de solidarité et d'équité

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339
 Téléphone : 656-2955 Télécopieur : 656-5377
 Courriel : spul@spul.ulaval.ca
 Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30